

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

de

JOURNAL

Rue Saint Jean n. 39.

MONSIEUR ET MADAME

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Mercredi 19. — Bataille de Tann, par Napoléon, contre les les Autrichiens (1809).
 " Combat de Pfaffenhoffen, par le maréchal Oudinot, contre les Autrichiens (1809).

MONTEVIDEO.

LEGIION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Légion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Légion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en bariils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres

FRUILLETON.

SORTIES INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

Moisique.

Aux Tuileries, Bonaparte n'étant encore que consul, consacrait presque tous les jours une heure ou deux de l'après-dîner à des causeries familières auxquelles il n'admettait qu'un petit nombre de personnes. C'étaient ordinairement les deux consuls ses collègues, Lebrun et Cambacérès, des généraux, ses aides-de-camp, les conseillers d'état qui jouissaient d'un certain crédit dans son esprit et les membres les plus marquans de l'Institut, tels que Laccépède, Berthollet, Monge, etc. Ces causeries se prolongeaient plus ou moins, selon que le travail de la journée avait plus ou moins fatigué le maître; elles étaient tristes ou gaies, selon que les nouvelles du jour étaient bonnes ou mauvaises. Quelquefois la conversation finissait tout naturellement, parce que le premier

objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Légion. rue San Carlos, à côté du Cabildo:
 Tout doit être de bonne qualité.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de revenir encore aujourd'hui sur la déclaration de M. le consul général de France à Montevideo, en date du 8 avril dernier. Mais il importe de bien poser notre position légale vis-à-vis des agents de notre gouvernement; s'il ressort de cette discussion une vérité importante et claire nous nous consolons d'avoir peut-être provoqué l'ennemi, parce que notre conscience et l'assentiment général nous répondront que nous avons été utiles.

Lorsque M. le consul nous a menacés de l'article du code civil qui prive de son droit de citoyen le Français qui prend le service à l'étranger, ou qui s'affilierait à une corporation étrangère, sans le consentement du roi; il a voulu évidemment faire allusion à nos décisions prises, à notre armement commencé; il a cru que nous nous trouvions dans le cas prévu par l'article qu'il citait.

A nos yeux, comme à ceux de tout homme qui se rend un compte sérieux des choses, il était dans le faux, comme nous l'avons antérieurement prouvé; nous ne reviendrons pas sur ce point.

Toutefois pour accabler M. le consul par ses propres actes, nous avons besoin de nous placer à son point de vue, et nous ne nous en ferons pas faute.

Je suppose donc que M. le consul avait le droit, dès que nous étions armés pour notre propre cause, de nous priver de notre nationalité, et de ne nous laisser d'autres recours, pour la recouvrer, que la volonté du Roi des Français. Je m'emparerai, pour rendre la

consul s'était enjormi profondément dans son fauteuil et que personne, pas même Mme Bonaparte, n'eût osé le réveiller; mais lorsqu'il était dispos et de bonne humeur, il donnait à la conversation un intérêt immense, pourvu que le sujet fût de son goût. Souvent il parlait seul et longtemps; alors le débit animé et la tournure originale de ses phrases saisissaient la mémoire, et plusieurs des personnages qu'il admettait habituellement dans son intérieur écrivaient en rentrant chez eux, et presque textuellement, ce qu'ils avaient entendu. Nous en avons vu la preuve dans les papiers d'un grand fonctionnaire que l'empereur avait beaucoup affectionné au temps de sa toute-puissance. C'est de ces espèces d'archives historiques que nous avons extrait la conversation suivante, qui nous a paru remarquable, ainsi que la plupart des faits divers racontés dans cette moisique.

Moreau qui n'était point encore le Moreau de 1804, venait de temps en temps au petit cercle des Tuileries.

question nette et précise, des circonstances actuelles, et je prétends lui prouver à lui-même que sa conduite, si nous l'avions écouté, nous livrait pieds et poings liés à la discrétion de D. Manuel Oribe.

Il est donc bien convenu, qu'il, selon M. Pichon (jurisconsulte habile; et consul irréprochable); nous sommes désormais hors la loi française; il est certain qu'il nous a mis ainsi hors la loi, au moment où Oribe (l'illustre président légal) menaçait de traiter comme sauvages universitaires tous les étrangers qui, soit de leurs personnes, soit par l'influence, prendraient part à la lutte engagée par lui et soutenue contre lui.

Or, aujourd'hui, pour parler seulement de ce qui nous touche, plus de 8 000 Français ont pris les armes: les trois fils de M. le chancelier se sont rangés parmi eux; des négocians honorables et parfaitement connus nous soutiennent; les uns de leur patronage, les autres de leur active coopération. Nous formons en ce moment, la majorité, l'immense majorité des Français résidant à Montevideo.

Admettons maintenant; et l'on me permettra l'hypothèse, que, dociles à votre voix, nous déposons les armes que nous avons à la main. Quelles garanties pouvez-vous nous offrir? aucune! vous êtes dans l'impossibilité de le nier.

Oribe pénètre ici; c'est un homme irrité et vain qui entre; sa rancune ne parle pas; elle a sous ses ordres d'implacables bourreaux.

Voici, vous, tout ce que vous pouvez lui dire: « Excellence, les Français avaient pris les armes; je les ai fait rentrer dans le devoir: ils sont sous ma sauve-garde. C'est à leur inaction, c'est par conséquent à moi que vous devez votre triomphe. D'ailleurs il est devenu presque impossible de distinguer les coupables des innocents: un glaive qui ne peut choisir doit rentrer dans le fourreau. »

Ce serait là, le sens de votre langage, sinon vos expressions. Oribe, lui, vous répondrait ainsi:

« M. le consul général de France, vous avez privé de sa nationalité tout français qui a

Le premier consul le traitait toujours avec une grande distinction et ne laissait jamais échapper l'occasion de vanter ses belles campagnes. Un soir il lui avait parlé de sa fameuse retraite, qui était peut-être le plus beau titre de gloire du vainqueur de Hohenlinden. Ce dernier, fort moqueur en apparence, avait repoussé les éloges de celui qu'il regardait alors comme son rival, et, tout en s'extorçant d'avoir été forcé de reculer avec une armée française devant un ennemi supérieur en nombre, il disait:

— Que voulez-vous, citoyen premier consul, je ne pouvais faire autrement.

— Je le sais fort bien, répondit Bonaparte, vous aviez trop d'ennemis sur les bras et vos forces étaient trop diminuées: en définitive, Dieu est pour les gros bataillons.

— C'est un principe matériellement vrai, reprit Moreau; mais, citoyen premier consul, vous êtes vous-même prouvé dans vos campagnes d'Italie qu'il n'est pas d'une application toujours rigoureuse. Souvent l'infériorité de nombre est amplement balancée par la valeur, l'aplomb,

pris les armes. Ceux que vous voulez protéger au jourd'hui l'ont fait : vous voulez les abriter de votre sauvegarde ; vous n'en avez pas le droit. Vos propres actes le prouvent : le roi des Français a seul le droit de rendre à un français la nationalité qu'il a perdue. Or, tout *consul du roi* que vous êtes, vous n'êtes pas le roi : donc, de votre propre aveu, vous n'avez pas le droit d'interposer ici votre autorité. Et, vous tournant le dos, il dirait à sa *mashora* : Allez !

Quant à la difficulté de distinguer l'innocent du coupable, il ne vous en parlerait pas. Tout Montevideo nous a vus. Ses partisans occultes nous ont nominativement désignés à son glaive, et d'ailleurs le sang de l'innocent rend aussi bien que tout autre la vigueur à un tyran qui souffre et dépérit.

Alors commencerait le grand massacre : Oh ! Monsieur, je serai clément en vous, en jetant le voile sur un pareil tableau.

Voilà ce qui serait advenu, *Monsieur Pichon* ! Voilà quel eût été votre ouvrage ! Et, comme avec un despote, les suspects sont bientôt trouvés, qui sait où se serait arrêté son sanguinaire appétit ? Vous avez compris tout cela mieux que personne ; vous n'en êtes que plus coupable ; mais par remords ou par orgueil, vous vous taisez. *Taisez-vous !* vous aurez raison : c'est un moyen commode, quand on a rien à répondre. — Mais vous nous empêcherez pas de vous dire ce que Mirabeau disait à Barnave dans sa logique écrasante : *Vous ne répondez pas. . . . je continue.* Nous ne serons pas éloquent, car l'éloquence n'appartient qu'aux grands hommes, vous le savez ; mais nous serons vrais, et tous nous rendront cette impartiale justice. **Aid D.**

Le rédacteur du *Patriote Français* offre aujourd'hui à nos *Volontaires* qui l'ont accepté comme interprète, la lettre suivante, qui est la plus belle récompense de la tâche sérieuse qu'il a entreprise : il ne peut accepter les éloges que cette lettre charmante contient à son adresse : ces éloges retombent sur qui de droit. Ce qu'il veut, c'est que toujours sa conscience lui dise : « Tu as fait ton devoir. »

A Monsieur Ad. D.

Monsieur,

Vous ne pouvez douter de l'enthousiasme que votre appel éloquent et généreux, devait éveiller dans nos

la discipline des troupes et surtout par le talent du chef qui les dirige.

— Dans une bataille, oui ; dans une campagne, encore ; mais dans une guerre qui se prolonge, jamais, ou du moins très rarement.

— Vous réduisez donc la science de la guerre à un principe unique : lever plus de troupes que l'ennemi ? Alors à quoi bon la tactique, la stratégie et tout ce qui a été imaginé pour compenser l'avantage du nombre ?

— Entendons-nous, général, je suis loin d'établir qu'avec une armée inférieure en nombre on ne puisse remporter des victoires sur une armée plus forte. Ces victoires seront dues à la valeur et à la discipline des troupes, au dévouement des officiers, peut-être au génie du commandant en chef. Si ces victoires sont décisives, on pourra recueillir l'honneur de la campagne ; mais si la guerre se prolonge, si elle dure plusieurs années, infailliblement le plus faible succumbra en présence du plus fort. Chaque changement, dans le système de la guerre, si ce changement est bon, donne l'avantage à celui qui le met le premier en pratique. Frédéric a constamment triomphé de ses ennemis parce qu'il a opposé dans ses luttes avec eux, un nouveau système de guerre, parce qu'il a opposé son organisation puissante à l'organisation imparfaite de ses devanciers ; et surtout sa discipline inflexible à la licence qui régnait dans leurs armées. Mais nous, nous avons vaincu l'école de Frédéric, parce que nous avons nous-mêmes créé un système. A sa stratégie méthodique, à sa tactique dont tous

âmes, car depuis long-temps déjà, nos cœurs aspiraient au moment où il leur serait permis d'offrir nos faibles secours à nos frères, époux et amis ; la timidité de notre sexe nous empêchait d'élever nos voix pour offrir notre coopération à la belle œuvre qu'ils entreprennent. Combien nous vous devons d'actions de grâce, Monsieur, pour nous avoir permis d'espérer leur être utiles un jour ; pour ma part, heureuse et fière de voir mon époux sous les armes, j'accepte avec empressement et reconnaissance l'espoir qui m'est offert de pouvoir me consacrer entièrement aux soins que malheureusement mes chers compatriotes ne réclameront que trop tôt.

Quoique sans fortune et vivant de mon travail, je m'efforcerais de tout mon pouvoir avec les dames mes compatriotes à l'édification complète de l'hôpital, jusqu'au moment où il me sera permis de m'y installer comme *Garde-Malade* ou à l'exemple des dignes filles de St. Vincent de Paule je m'efforcerais de remplir humblement les saintes fonctions auxquelles ou me sera j'espère l'honneur de m'appeler.

Recevez, Monsieur, les salutations respectueuses de votre servante.

Luise, femme Viglezzi.

Montevideo, 18 avril 1843.

Monsieur le colonel Thiébaud et distingué compatriote.

Partout où je rencontre un élan de patriotisme qui me permette de saisir les occasions importantes et favorables de prouver ma philanthropie, dans l'exercice de l'art de guérir que je pratique depuis près de quarante ans, partout je suis sensible à la voix de l'humanité souffrante.

Mon cœur français, patriote heureux d'être maître de s'offrir à ces compatriotes, dans les circonstances actuelles, avec d'autant plus de libéralité, que toujours, dans sa chère patrie comme dans cette patrie adoptive, il a suivi le chemin de l'honneur ; ne consultant que l'obéissance de ses devoirs et le respect dû à son décorum de sa profession, qui lui ont fait ont loi sacrée de rester étranger aux factions et aux partis.

Dix-sept années de résidence, dans cette Amérique, ont dû suffire aux Français qui y résident et aux américains orientaux et argentins, pour qu'ils conservent le souvenir de mon impartial dévouement, soit dans les hôpitaux qui ont été confiés à mes soins, par leurs différents gouvernements, soit dans l'exercice de ma pratique particulière.

Veillez donc, Monsieur le colonel, être mon organe, près de mes compatriotes, et leur offrir mes services médicaux et chirurgicaux, dans les circonstances qui pourraient se présenter, les persuadant, qu'ils ne rencontreront en moi, d'autre passion que l'amour du bien public, et d'autre ambition que celle de mériter la confiance et l'estime générale.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le colonel, votre très humble et très dévoué serviteur,

Jean François NOLLET,

Docteur en médecine et chirurgie.
Montevideo, 14 avril 1843.

les mouvements étaient prévus, nous avons opposé la rapidité des marches et l'imprévu des manœuvres. Dans les premières guerres que la république a eues à soutenir, nous avions affaire à des généraux de l'école de Frédéric. Ils attendaient, pour entrer en campagne, que leur plan fut bien mûri ; ils ne se mettaient en marche qu'après avoir longuement étudié sur la carte les moindres accidens du terrain ; tous leurs mouvements étaient tracés d'avance : d'avance aussi ils avaient réglé les nôtres. S'ils livraient bataille, c'était pour eux un problème de mathématique résolu sur le tableau et dont ils venaient faire l'application sur le terrain. A ces calculs, qu'avons-nous opposé ? Un système nouveau, un système qui ne méritait pas encore cette qualification.

L'ennemi avait réglé nos journées de marche et nos étapes comme les siennes ; suivant lui, nous devions arriver à jour fixe sur le terrain où il voulait nous rencontrer. Mais nous avons doublé, triplé et quadruplé nos étapes, et il nous rencontrait, huit jours et quinze jours plus tôt, sur un terrain que ses généraux n'avaient point étudié. Ceux-ci acceptaient-ils le combat que nous leur offions ? Ils régularisaient leurs lignes, leurs réserves, prenaient toutes les précautions qu'indiquait la science de la guerre telle qu'ils la comprenaient ; puis il arrivait qu'un de nos colonels de hussards, destructeur d'une broderie de général à son habit, sautait un *follement*, dans une de leurs manœuvres, pour se jeter avec cinq ou six cents chevaux, comme Kellermann à Marengo, sur le point où il avait aperçu le désordre et

LEGION FRANÇAISE.

Monsieur et cher compatriote,

Vous n'avez pas besoin de rappeler vos bons et loyaux services : ils sont dans la mémoire de tous. J'ai regu, pour ma part, avec un plaisir tout cordial votre offre désintéressée. Toutefois, notre commission médicale étant formée, je vous prierai de vous adresser à son président, M. Martin de Moussy. Je suis persuadé qu'il vous recevra à bras ouverts, comme chaleureux patriote et comme habile praticien.

Agitez, je vous prie, Monsieur, mes remerciemens et ma loyale reconnaissance,

Le colonel des *Volontaires Français*,
THIEBAUD.

Montevideo, 18 avril 1843.

M. Nollet médecin et chirurgien à Montevideo.

FRANCO.

Paris, 31 Décembre.

— Le *National* vient de jouer un bien bon tour à M. Bugeaud. M. le gouverneur d'Alger, en réponse à quelques assertions de l'un de ses correspondans, lui avait adressé une lettre qui se terminait ainsi :

« Jo ne vous demande pas, monsieur, de publier ma lettre, car il nous est défendu de faire de la polémique dans les journaux ; mais si, comme je le crois, vous tenez à être juste, vous devez en reproduire le sens sous la forme d'un article communiqué, en réponse à votre correspondant, que vous ferez bien de casser aux gages. »

Le *National* a fait mieux que cela ; au risque d'exposer M. Bugeaud à une violente mercuriale de M. le maréchal Soult, laquelle lui aura sans doute été expédiée aujourd'hui même, il a publié la lettre dans son étendue. Le *National* en a agi ainsi pour protester une fois de plus contre l'étrange prétexte de M. le ministre de la guerre, de condamner les militaires au mutisme, et de les empêcher de porter leurs plaintes, quelle qu'elle soit, au tribunal de l'opinion, par la voie de la presse. Le *National* a pensé que M. Bugeaud jouissait, comme tous les Français, du droit d'avoir une opinion et de la publier, et il n'a pas voulu qu'il se couvrit du voile de l'anonyme. C'est tout à la fois une bonne leçon qu'il lui a donnée et un bon tour qu'il lui a joué.

— On sait que M. Plougoum a été destitué, à la suite des événemens de Toulouse, des fonctions

qu'il exerçait dans une troupe dont l'effet se faisait sentir jusqu'à l'extrémité de leurs lignes. Quand pareille chose arrivait, les généraux ennemis étaient tout désorientés. « Ce mouvement n'avait pas été prévu, » disaient-ils naïvement. C'est de cette manière qu'ils ont perdu dix batailles contre nous. Tout cela n'était donc que le résultat naturel de l'ardeur, de la bravoure et de l'enthousiasme des jeunes soldats, des jeunes officiers et de jeunes généraux. L'expérience seule a fait de la science de la guerre un système, et pour traduire ce système en quelques mots, je dirai : « L'art de la guerre consiste à savoir porter sur un point donné plus de forces en moins de temps que l'ennemi. Toute la science de la guerre consiste à deviner, sur un champ de bataille, le point où se portera le coup décisif, pour y jeter toutes ses forces. » C'est là le secret du grand capitaine. Avec une petite armée présenter sans cesse à son ennemi des masses supérieures sur le point où il doit attaquer.

Le forcer à attaquer, même malgré lui, voilà le génie ! Avec cela on gagne des batailles, on triomphe dans une, deux et trois campagnes ; mais si on est réellement inférieur en nombre, on finit tôt ou tard par succomber, parce que les victoires usent plus lentement, mais aussi sûrement que les défaites ; parce qu'en général les hommes ne sont pas si vaillans, ne font pas de si belles choses, et qu'à la guerre, avec le temps, le plus savant instruit le plus ignorant. »

de procureur-général qu'il remplissait près la cour royale de cette ville. Depuis lors, il n'est pas de démarches que M. Plougoulin n'ait faites, pas de titres qu'il n'ait invoqués, pas de protecteurs puissans qu'il n'ait mis en avant pour se faire rouvrir les portes de la magistrature. Ces portes viennent enfin de lui être ouvertes. Une ordonnance royale, insérée ce matin dans le *Moniteur*, annonce que M. Plougoulin est nommé procureur-général à Nîmes, en remplacement de M. Gonet, décédé.

La *Gazette des Tribunaux*, dit à ce sujet, que l'ordonnance royale qui place M. Plougoulin à la tête du parquet de Nîmes, est une réparation tardive, et que, de la part de M. Plougoulin, il y a encore du dévouement à l'accepter. L'exagération est quelque fois permise à l'amitié ou à la camaraderie, mais ici nous trouvons que la *Gazette des Tribunaux* la pousse un peu trop loin.

Nous trouvons dans le *Constitutionnel* les détails suivans sur le massacre d'une partie de l'équipage anglais l'*Offley* dans les mers du Sud :

L'*Offley* quitta l'Angleterre en 1839, sous le commandement du capitaine Lazemby. Son équipage était de 22 hommes. Après une traversée orageuse, pendant laquelle il eut à lutter contre une suite non interrompue de vents contraires, ce navire atteignit enfin les mers du Sud, où il se livra, pendant deux semaines, à la pêche de la baleine. Les circonstances du triste événement dont nous rapportons quelques détails sont authentiques.

L'*Offley* relâcha le 29 avril dernier dans un des ports du l'île de la Trésorerie, située dans le voisinage de l'archipel de Nakomon, par 7° 20' de latitude S. et par 155° 3' de longitude E., pour y faire du bois. Ces provisions furent faites au bout de deux ou trois jours, par les soins du contre-maître, M. Belcher. Pendant ce temps, le peu de naturels qui s'étaient montrés sur la côte n'avaient paru nullement hostiles. Le 1er mai, M. Lake, le maître-pilote, s'embarqua dans une chaloupe avec une partie de l'équipage pour aller chercher des rafraichissemens. M. Lake rapporta au capitaine qu'il avait fait le tour de l'île et qu'il avait vu plusieurs naturels dont les rapports lui avaient paru très bienveillans. Pendant la nuit suivante, six hommes de l'équipage désertèrent l'*Offley*. Une chaloupe fut mise à la mer, sous le commandement de M. Lake, pour les ramener à bord.

Dans la matinée du jour suivant, M. Chase, le troisième pilote, étant allé sur la côte, découvrit la chaloupe avec laquelle les six déserteurs s'étaient enfuïs. Il découvrit aussi les traces que les fugitifs avaient laissées sur le rivage et la direction qu'ils avaient prise sur l'est, et, ayant été rejoint par le capitaine, ils se dirigèrent ensemble vers les villages des naturels pour prendre les informations. Les naturels les regardent avec méfiance et assurèrent n'avoir pas vu les six matelots de l'*Offley*. Vers midi, M.

Lake revint à bord, ses recherches avaient été sans succès; mais il rapporta que dans un de leurs villages les naturels s'étaient montrés hostiles. Il paraissait qu'une querelle avait eu lieu entre les anglais et un des chefs naturels à propos d'un rasoir que celui-ci n'avait pas voulu rendre. M. Lake avait essayé par la force de le reconduire à bord du navire, quand tout à coup les naturels, qui se trouvaient sur le bord du rivage, avaient lancé une quantité de flèches contre la chaloupe. Au même instant, le chef ayant sauté à la mer pour se sauver, M. Lake lui avait déchargé un coup de mousquet dans le dos.

Vers trois heures, plusieurs hommes de l'équipage, envoyés sur la côte pour y pêcher, retournèrent à bord, dans la soirée, sans avoir aperçu les déserteurs.

Le lendemain, au point du jour, deux chaloupes armées de neuf fusils, quatre pistolets, six sabres, ayant pour un jour de provisions et quelques articles d'échange, furent envoyés dans la partie nord de l'île pour y procéder à la recherche des déserteurs. La première, commandée par M. Lake, était montée par six matelots, et la seconde, commandée par M. Chase, en avait cinq. Les capitaines Lazemby recommanda aux commandans des deux chaloupes d'employer avec les naturels les moyens les plus concilians, et de tâcher, par la persuasion, de ramener les déserteurs s'ils étaient découverts. Il leur recommanda également d'éviter de débarquer sans nécessité, afin de ne pas exciter la méfiance des naturels. Deux heures après le départ des chaloupes, Georges Grégory, l'un des déserteurs, revint au navire. D'après son récit, il paraît que Michael Lahey, son camarade, ayant pris une direction opposée à celle qu'avaient suivie les cinq autres déserteurs, avait disparu, et qu'ils s'étaient tous cachés dans le voisinage des villages où le capitaine et les trois pilotes étaient allés les chercher. Dans la matinée, deux autres déserteurs revinrent à bord. Il n'y en avait alors plus que trois absens.

Vers midi, le capitaine, accompagné du charpentier et de Georges Grégory, s'étant rendu sur le rivage, y trouva les nommés Pepper et Pamelia, autres déserteurs, et les ramena au navire.

Ce même jour, à trois heures, M. Belcher, le second-pilote, accompagné de M. Georges McKenil, chirurgien, du charpentier, de George Grégory et de deux jeunes garçons, allèrent pêcher sur la côte. Ils furent aidés par deux naturels, et y restèrent jusqu'à une heure assez avancée dans la soirée; un quart-d'heure s'étant à peine écoulé depuis qu'on leur avait donné le signal du retour, qu'un des matelots restés à bord, aperçut au loin dans la mer quelque chose qui se dirigeait vers le navire. Le capitaine prit aussitôt sa lunette et vit que c'étaient quatre des hommes de la chaloupe qui traquaient et faisaient des signaux de détresse. Un canot fut immédiatement lancé à la mer, et M. Meleher, Georges Grégory et les deux jeunes gens furent saurés.

M. Belcher rapporta qu'au moment où ils se préparaient à quitter l'île, huit ou dix naturels, armés de lances, de flèches, de massues, étaient sortis à l'improviste d'un buisson, et comme des furieux avaient attaqué l'équipage qui, sans armes, n'avait pu opposer aucune résistance. Le chirurgien avait été atteint à la tête par une flèche, et immédiatement

après avoir reçu un coup de massue. Georges Pamelia, l'un des déserteurs, avait été le premier tué; et c'est l'opinion de M. Belcher; que l'attaque de ces naturels était particulièrement dirigée contre Pamelia; à cause de quelques offenses dont il s'était rendu coupable pendant qu'il était dans leur village, les autres anglais n'avaient été blessés qu'en le défendant. Quatre d'entr'eux s'étaient jetés dans la mer pour rejoindre le navire; le chirurgien et le charpentier avaient été massacrés.

Comme la nuit avançait, on mit le navire en garde contre une nouvelle attaque. Les canons furent chargés, l'ancre levée prête à quitter le Port. Pendant la nuit, des fusées furent lancées en l'air, et de dix minutes en dix minutes on tira des coups de fusils pour attirer l'attention des équipages des deux chaloupes qui n'étaient pas revenus. Dans la matinée du lendemain, comme ces chaloupes n'étaient pas de retour, l'*Offley* quitta le port pour faire le tour de l'île. Après cinq jours d'une attente éternelle, et pendant lesquels des coups de canon furent tirés à des intervalles rapprochés, ne comptant plus sur le retour des chaloupes, ne doutant pas que leurs équipages n'eussent été massacrés dans la matinée du jour où ils avaient quitté le navire, et que les naturels n'eussent ainsi vengé leur chef, le 9 mai, l'*Offley* abandonna ces parages dangereux, n'ayant plus à son bord qu'une seule chaloupe et un équipage bien affaibli. (Journal du Harre.)

SUEDE

Le professeur Geijer qui avait été chargé d'examiner les papiers remis dans les archives déposées à l'université d'Upsal, par le roi Gustave, vient de terminer son travail. Il résulte de ces documents, que l'abdication du roi Adolphe Frédéric, en 1768 qui rendit nécessaire la convocation de la Diète, se rattachait à un plan plus étendu de Gustave, prince royal, dans le but de changer la forme du gouvernement. Le prince avait déjà réglé son projet; il avait tracé sommairement les points principaux de la nouvelle forme de gouvernement; mais le roi et la reine ne voulurent pas donner leur assentiment, surtout la reine, qui se rappelait les fâcheux résultats de ses intrigues en 1750.

Dans la seconde classe de ces documents, on remarque notamment : 1° les mémoires de G. P. R. de S., écrits par lui-même, commencés en 1765, lors qu'il était âgé de 19 ans. On y trouve une foule de détails et de renseignements sur la révolution de 1772 et les deux régnes précédentes; 2° les mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Wasa, écrits par un de ses descendants. Le professeur vante cet ouvrage, non seulement pour les

Lorsque le château de Saint-Cloud fut donné par la nation au premier consul pour qu'il en fit sa résidence d'été, il prit un soin tout particulier de la Malmaison dont il voulait faire un séjour tout à la fois d'agrément et de repos. Pressé d'embellir et d'agrandir cette habitation, il voulut qu'on achetât tout ce qui était à sa convenance dans les pièces de terre qui entouraient le parc. Un de ces terrains, planté de vignes, avait pour propriétaire une vieille femme appelée la mère Guilloret qui habitait le village de Ruel; elle était veuve depuis longtemps et avait deux enfans en condition à Paris. Bien qu'elle ne fut pas riche, la bonne vieille n'était cependant pas réduite à vendre son bien, et quand, au nom du premier consul, on vint lui en faire la proposition, elle refusa net et dit à l'envoyé, M. Gibassier, alors chargé des affaires contentieuses de Mme Bonaparte, qu'elle voulait conserver sa vigne, située à la Côte-d'Or, le meilleur vignoble du pays. Mais le chargé d'affaires ne se tint pas pour battu; il revint à la charge en faisant la mère Guilloret maîtresse de fixer elle-même le prix de son terrain.

—J'en voulons aucun prix, lui répondit-elle sèchement; j'en voulons la garder, c'est pauvre chère vigne. Cette résistance contraria beaucoup Bonaparte. Le refus de ce morceau de terre gâtait la symétrie du plan qu'il avait arrêté pour l'agrandissement de son parc du côté des plus beaux jardins, ou enle un ruisseau bordé de chaque côté de frais gazons ombragés par de magnifiques peupliers. Craignant mieux réussir que M. Gibas-

sier, qu'il accusa de maladresse, il voulut parler lui-même à la paysanne et la fit attendre. On présenta donc la mère Guilloret qu'elle eût à se rendre à la Malmaison le lendemain à l'heure de midi.

—C'est bien, dit-elle, j'ai ce qu'ils me veulent; j'irons tout d'été.

Alors ses parens et ses voisins se récrièrent :

—Comment, diras-tu, tu oseras parler au citoyen Bonaparte, qu'est l'chef de la république ?

—Tiens ! et pourquoi pas ? Est-ce qu'il m'ingère, c'brave citoyen ? Mieux vaut avoir affaire à Dieu qu'à ces saints.

En effet, à l'heure dite on annonça son arrivée au premier consul.

—Et bien, bonne femme, lui dit-il avec bienveillance, vous ne voulez donc pas me vendre votre vigne dont j'ai besoin pour l'arrangement de mon parc ?

—Hélas ! vraiment j'en ai besoin, citoyen, je n'pouvons pas la vendre.

—Mais en vous la payant le double et même le triple de sa valeur, vous pourriez racheter une autre vigne et faire une bonne affaire avec moi.

—Oui-dà ! mais ce n'est pas celle-là. Vous la convriez de bois d'or que je n'en voudrions pas. Elle me vient d'un père, qui la tenait d'un grand-père, que j'ai point connu. J'veux aussi la laisser à mes enfans. Si, par violence, vous m'l'ôtez... dam ! sin trait ben; mais pour la rendre d'bonne volonté, venai de c'est la mère Guillot qui vous l'dit.

—Allons, allons, madame Guilloret, répliqua Napoléon en souriant, ne vous fâchez pas. Mon parc aura une échancrure de ce côté, et votre vigne ne vous sera pas ôtée malgré vous. Je donnerai des ordres pour qu'on vous laisse tranquille, car vous êtes une brave femme, madame Guilloret.

—Et vous, un brave homme que Dieu bénisse.

—Et la mère Guilloret s'en revint à Ruel, heurteuse et triomphante. Elle avait conservé sa vigne à ses enfans, et le premier consul lui avait dit qu'elle était une brave femme !

Malheureusement elle ne vécut pas longtemps, à la plus grande joie du premier chargé des embellissemens du parc de la Malmaison, et ses deux fils furent obligés au premier consul la vigne que leur mère leur avait léguée pour le prix qu'il lui plairait d'en donner.

C'est peut-être la corruption de Georges Cuvier contre Napoléon (en 1803) qui décida de la création de l'empire. Cuvier, après avoir servi en prusse, et vu la fin qui précéda son exécution, causant le matin avec le comte de Ségur, alors chargé du département de la justice, et lui disait fort tranquillement :

—J'ai fait mieux, sans le vouloir, que je ne l'espérais. Je croyais donner un roi à la France; je lui donne un empereur.

Emile M. etc de Saint-Florentin

connaissances historiques de l'autour, mais
aussi par son talent distingué.

Dans la troisième classe de ces documents,
on remarque: le projet autographe du roi, con-
cernant la forme de gouvernement de 1772, et
son projet de règlement de la Diète de 1778.
On peut y joindre une foule de notes et ins-
tructions diplomatiques, attendu que le roi était
personnellement à la tête du ministère des af-
faires étrangères.

(Gazette des Postes de Francfort, du 21 décem-
bre).

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 13 avril

Sainte-Catherine, polacre brésilienne, Notre-Dame
de la Garde.

Rio Janeiro, corvette de guerre française Coquette.
Rio Janeiro, barque sarda Paupere.
Rio Janeiro, barque brésilienne.

AVIS.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compa-
gnie de voltigeurs fait savoir à
toutes les personnes inscrites dans
sa compagnie et qui n'ont pas de
fusil de vouloir bien passer chez
M. Jérôme, Estaminet Français,
rue des pêcheurs, où il leur sera
délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

2me. compagnie dite de la

COGARDE

chez M. Rouillier. [Sénateur]

Tous les français voulant faire
partie de cette compagnie, peuvent
se présenter aujourd'hui jeudi et
jours suivants chez M. Rouillier
[Sénateur] au Café de la Cocarde
où ils recevront des armes et des
munitions.

Les personnes faisant partie du
Régiment des Volontaires Français
sont priées de réclamer de leurs ca-
pitaines respectifs, leurs bulletins
d'inscription, afin d'obtenir de Mr.
le Chef de Police l'exemption de la
patente extraordinaire imposée aux
neutres.

Les ouvriers menuisiers et char-
pentiers faisant partie du régiment
des Volontaires Français sont invi-
tés à se mettre aujourd'hui à midi,

à la disposition du lieutenant Sicard
pour des travaux urgents à la ca-
sernes. Leur travail leur sera payé.

Les français demeurant en dehors
du Marché et qui voudront faire
partie de la troisième compagnie
sedentaire sont invités à aller se fai-
re inscrire chez M. Raimond, capi-
taine de cette compagnie, à côté du
café de l'Immortel.

Tous les Français faisant partie
de la première compagnie sont priés
de se faire inscrire chez Mr. Péla-
bère, rue San Francisco, Maison
Laporté, et ceux faisant partie de
la seconde chez M. Aubriot, rue de
los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Ba-
taillon est installé rue St. Charles,
maison Pernin à côté de la Police,
en face le magasins du Pavillon
Français.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres
avec ceinturon à 6 patacons.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du
Patriote réunis dans une seule
feuille la Marspillaire, le Chant
du Départ, le Veillons au salut de
l'Empire et la Parisienne.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.
Pour ceux de profil 4 " "
S'adresser rue de los Pescadores, no. 61,
maison de M. Gourouillou, à droite dans la
cour.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

A las familias pobres!!

En la calle que corre de norte a sur, 2^a de
la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de
Oro, al lado de la panaderia de Costa, se ven-
den especie de muebles usados por muy bajo
precio; teniendose sojé en vista de hacerse de
ellos.

VENTE DE MEUBLES.

Favorable aux familles pauvres: on les trou-
vera à un prix très modéré, et de tous genres,
dans le 2me rue de la nouvelle ville qui va du
nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lion
d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

EXROLEMENT!

Les individus qui voudraient entrer dans le
corps de l'artillerie de place peuvent se pré-
senter chez M. Joachin BERNARD, rue St. Louis

no. 51, où à son établissement de las Bayetas;
ils recevront une prime de seize patacons et
prendront connaissance des avantages qui leur
sont offerts.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou de Porton, ma-
son de Don Benito Blanco, à la seconde porte en montant
vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de Franco
depuis quelques jours une certaine quantité de haricots,
d'endives et autres qui se vendront au gros ou au détail au
prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons
de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.
S'adresser à Mr. LAMAG, au dit magasin.

AVIS INTERESSANT.

Un français fabricant de matelas, nouvellement arrivé
dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les
vieux matelas et met moins de neuf heures à raccommoder
et d'autres à faire qu'ils peuvent contenir, sans que les in-
téressés, ou chez lui, ou lui soient fait ce qui lui est re-
quis, à 10 réaux chaque; les instructions pour tout ce
qui concerne de nouvelle méthode, qu'ils ne l'ont rien à
désirer; également des matelas neufs de 1-lire sur 1-secre,
de 2, 3 et 4 robes, au prix de 60, 74 et 88 réaux cha-
que; ces matelas de matelas donnent un tiers de profit,
plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quel-
qu'un qui désire à l'agence de servitudes, dans la ma-
ison neuve de Don Juan-Maria Perez, avant d'arriver au
marché, on trouvera avec qui traiter.

A louer une chambre, rue San Francisco,
s'adresser à M. RICHELET, peintre décorateur.

AVISO.—Se desea saber del paradero de D. Cayo
Antonio Cienfuegos, de Entre-Rio, para comunicarle un
negocio que le interesa; en la casa del Porton num. 139
puede verse con D. Nicuor Gil guana.

AVIS. Les personnes qui ont des habits trouvez
un superbe tapis neuf, des queues et tout ce qui peut servir
pour un billard, à un prix très modéré. S'adresser au bu-
reau du Journal.

Messieurs les capitaines de navires qui désirent acheter
une quantité de marchandises, peuvent s'adresser à Mr. Michel
Oyennard, près le marché à midi, où est sûr de le trouver
chez lui.

AVIS.

Institution de Dames, dirigée par Mlle Fabreguettes,
rue Saint-Louis, n^o 56.

Cette institution qui va s'ouvrir, recevra des externes,
des demi-pensionnaires et pensionnaires, espagnoles et
françaises.

L'enseignement qui sera donné aux élèves d'une
manière simple et agréable, comprendra la langue fran-
çaise, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la civi-
lisation et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une
dame.

La directrice, pleine de zèle pour ses élèves, représen-
tera pour les enfants une mère, leur montrera leurs
devoirs et de leur en faire exécuter et ne négligera rien non
plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se réglera avec les parents, de
manière à être tout à fait à la portée de tous; au taux le
plus modéré.

P. S. Les personnes qui désirent prendre des leçons
particulières de français, pourront se rendre au domicile,
l'institutrice où un cours sera ouvert à cet effet, de
midi à deux heures, et le soir de six à neuf.

Le sieur Lecroix, de Montevideo (Seine), est invité à se
procureur passage à bord d'un navire le plus prompt à par-
tir. M. Mouet est chargé par sa famille de servir sa route
passage.

MUNET.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano,
Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto,
sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.

Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le
1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gerant Jh. BERNARD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. BERNARD.